



## 1

### PRÉSENTATION DE LA MARQUE ACCUEIL VÉLO

Cette marque nationale distingue les professionnels du tourisme situés à proximité d'un itinéraire cyclable balisé, qui s'engagent à offrir un accueil et des services de qualité adaptés aux besoins spécifiques des cyclistes : informations, équipements (abri vélos, kit réparation..).

Développez votre visibilité auprès d'une clientèle en pleine croissance (familles, sportifs, slow tourisme) et bénéficiez d'un label de qualité reconnu.

### QUI PEUT DEVENIR ACCUEIL VÉLO ?

Un hébergement touristique, un lieu de restauration, un loueur de cycles, un réparateur de cycles, un office de tourisme, un site de visite, une activité de loisirs.

- Votre établissement doit être situé à proximité d'un itinéraire cyclable balisé, à vérifier auprès de votre Office de Tourisme.
- Vous devez également répondre à l'ensemble des critères obligatoires du référentiel qualité Accueil Vélo, en lien avec votre type d'activité.

## 2

### LES BONNES RAISONS D'OBTENIR LA MARQUE

- Mieux accueillir les cyclistes, une clientèle en pleine croissance, avec des attentes spécifiques en matière d'équipement, de confort et d'information.
- Vous démarquer, en proposant des services adaptés aux touristes à vélo – un vrai plus lorsqu'ils choisissent leur destination ou leur itinéraire.
- Intégrer un réseau national reconnu, soutenu par les acteurs du tourisme.

Pour renforcer votre visibilité :

- Sur le terrain : grâce au logo Accueil Vélo apposé sur votre établissement, facilement repérable par les cyclistes
- En ligne : via le site et les différents supports de France Vélo Tourisme, les tours opérateurs spécialisés, les supports de communication des itinéraires

Sans oublier les supports imprimés, tels que les topoguides vélo, et vos propres outils de communication, pour valoriser votre engagement auprès de vos clients et partenaires.

## 3

### LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR OBTENIR LA MARQUE

✓ Envoyez votre demande via le formulaire dédié à votre Office de tourisme. Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la démarche.

✓ Votre référent étudie votre situation, vous informe sur les critères du référentiel Accueil Vélo à remplir et vous aide à vous préparer à l'audit.

✓ Avec votre référent, vous planifiez une visite sur site pour vérifier que vous respectez les exigences du référentiel Accueil Vélo.

✓ Après l'audit, vous recevez une réponse : si elle est positive, vous êtes autorisé à utiliser la marque Accueil Vélo pour une durée de 3 ans.

✓ Vous signez l'acte d'engagement Accueil Vélo et réglez une contribution forfaitaire de 200 € (valable 3 ans). Ce montant couvre l'audit et l'accès aux outils de communication (logo, plaque, présence sur les sites officiels...).

## POUR EN SAVOIR PLUS OU POUR OBTENIR LA MARQUE ACCUEIL VÉLO :

Office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère - Service réseau pro  
Léa Rocher et Morgane Pierredon  
Tel: 04 66 45 81 94  
Mail : [reseapro@cevennes-montlozere.com](mailto:reseapro@cevennes-montlozere.com)  
[www.cevennes-montlozere.com](http://www.cevennes-montlozere.com)

